

REUNION DU MARDI 9 NOVEMBRE 2004

PRESENTS :

MM	LUTHRINGER	Jean
	HANS	Michel
	BRETA	Christian
	DREYER	Véronique
	ROTHRA	Marie-Jeanne
	LEHMANN	Fernand
	GUILLEMAIN	Pierre
	HERRGOTT	Dominique
	WEHRLLEN	Didier

ABSENTS : MM. Bernard FRANCK (procuration à M. le Maire)

Jean-François COMPERE (procuration à M. Michel HANS)

1. SALLE DES FETES : DECISION DE FAIRE LES TRAVAUX

Les conseillers, suite à la réunion de travail avec l'architecte, ont été destinataires de l'estimation chiffrée. Monsieur le Maire demande à présent aux conseillers de se prononcer et de décider si oui ou non les travaux peuvent être entrepris.

A l'unanimité, par 11 voix sur 11, le conseil municipal décide de lancer les travaux et d'accepter l'Avant Projet Sommaire présenté par M. Koessler, architecte, auquel il demande de bien vouloir poursuivre sa mission.

Remarques :

- Faut-il prévoir des volets roulants pour les fenêtres côté rue ?
- Il faut penser au câblage d'une sono future éventuelle ;
- Une subvention sera demandée à la Com Com.

2. PRIX DIVERS ET SUBVENTIONS DIVERSES

Logt directeur d'école : le conseil municipal décide d'augmenter le loyer de 3 %, soit 474 € par mois.

Maison forestière : le conseil municipal décide de fixer la valeur locative, pour 2005, à 5500 € (répartie entre Mitzach et Husseren).

Droit de reconnaissance pour 2005 (sans changement) :

- Decker Charlotte	8.50 €
- Mathis Laure	14.50 €
- Rebischung Emile	8.50 €
- Grob Bernard	8.50 €
- Schneider Joseph	14.50 €
- Hecht Lionel	8.50 €

Terrains communaux partagés pour 2004 :

10 ares : 8.50 € 15 ares : 10.50 € 30 ares : 14.50€ 45 ares : 19.50 €

Subventions diverses :

Le conseil municipal décide d'augmenter les subventions pour les associations locales, soit pour 2004 :

- pompiers, musique, chorale, club des amis, football club : 330 €

Autres subventions :

Anciens combattants : 43 € ; centre doc. pédagogique de Thann : 25 € ; ligue contre le cancer : 93 € ; ass. des sclérosés en plaques : 24 € ; ass. contre le myopathes : 47 €

Ecoles : demande de subvention pour les sorties pour les 3 écoles pour l'année scolaire 2004/2005. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 450 €

3. NATURA 2000

Monsieur le Maire présente aux conseillers la proposition de contrats forestiers NATURA 2000 pour notre commune (détail du contrat et zones concernées). La durée d'engagement est de 30 ans.

Ilot 1 sections 14 et 18 – parcelle 14 ; parcelles forestières 12 et 14
Surface : 2.71 ha
Rémunération : 4 366.50 €

Ilot 2 section 14 – parcelle 18 ; parcelle forestière 12
Surface : 1.17 ha
Rémunération : 2 964.86 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de signature de contrat Natura 2000 forestier sur les parcelles concernées de la forêt de la commune ;
- d'approuver le plan de financement ;
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce projet.

4. DIVERS

Sortie de Noël : suite à la sortie de Noël avec les personnes âgées en bus, Monsieur le Maire présente aux conseillers la facture concernant la boisson qui se monte à 410 €. Cette facture a été acquittée par Monsieur le Maire au moment du repas, la boisson n'étant pas incluse dans le prix de la sortie. Le conseil municipal autorise donc le remboursement de cette somme à Monsieur le Maire.

Modifications de crédits :

Budget forêt : suite à la mise en place des nouvelles fenêtres à la maison forestière, monsieur le Maire propose la modification de crédit suivante :

- cpte 212 plantations - 3500 €
- cpte 231330 bâtiments communaux + 3500 €

Budget général : suite à la décision prise lors du dernier conseil concernant le ravalement de façade de Mme Weil, monsieur le Maire propose de modifier les comptes suivants :

- cpte 6574 subventions aux associations - 229 €
- cpte 6572 subventions aux personnes... + 229 €

Le conseil municipal adopte ces 2 modifications de crédit.